



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le 6 juillet**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la CCFU à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 30 juin 2023**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 26 - votants 30.**

**Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

**Procurations :**

Elisabeth BOIVIN à Elodie DONDIN  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD  
Brigitte TERRIER à François DAVIET

**Excusés :**

Rocco COLELLA  
Virginie FRANCOIS

**Secrétaire de séance :** Yvan SONNERAT

**N° 2023-62 : Autorisation à donner au président pour la signature d'une convention de partenariat avec l'entreprise d'insertion SEFOREST**

*Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne, rapporteur*

Suite à son ouverture en novembre 2021, la France Services Fier et Usse a développé des actions partenariales avec des acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'aide et de l'accompagnement des personnes.

Dans ce cadre, l'entreprise d'insertion SEFOREST tient des permanences au sein de la France Services afin de pouvoir exercer ses missions auprès des habitants du territoire.

Un vrai travail partenarial s'est mis en place entre SEFOREST et l'équipe de France Services afin de mieux identifier les problématiques rencontrées et y apporter des solutions adaptées.

Une convention dont le projet est joint à la présente délibération est proposée afin de définir les modalités de partenariat.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**autoriser** le Président à signer la convention de partenariat avec l'entreprise d'insertion SEFOREST ainsi que tout document s'y afférant.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,  
Yvan SONNERAT**

